



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E103456

VALABLE JUSQU'AU 06/06/2025

ÉDITÉ LE 18/03/2025

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 17/12/2001

Forme juridique : SARL

Capital : 100 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers : RM

Siret : 440 135 101 00028

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 5417024

Assurance Responsabilité Travaux :

SMA SA 1254000 / 002 126788/3

Assurance Responsabilité Civile :

SMA SA 1254000 / 002 126788/3

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2024

Raison sociale : TECHNICAUF

6 RUE MARCEL LALLOUETTE  
44700 ORVAULT

Téléphone : 02 40 63 02 78

Portable :

Site Internet : www.allaire-technichauf.fr/

E-mail : administratif@chauffalia.fr

Responsabilité légale :

GROUPE KEHITYS (532 510 385) / BOULLARD FABIEN GÉRANT

Fax :

Effectif moyen : 20

Tranche de classification : EFF2C

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité                                 | * Date d'attribution |
|------|-----------------------------------------------------------------------|----------------------|
| 5211 | Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE | 07/06/2023           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                                               | Date d'attribution |
|--------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz | 07/06/2023         |
| o Radiateurs électriques, dont régulation.                               | 07/06/2023         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE NANTES  
Z.I. DE LA VERTONNE  
1 TER, AVENUE DE LA VERTONNE  
44120 VERTOU

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.